

Chantier Formation Cenon



IFCG Carrières
& Maison des Associations



CLEAN CLIC

PROPRETÉ & NUMÉRIQUE



12 Participants
dont 6 BRSA*

MCCP

& Certificat PIX & Certificat SST
& Habilitation électrique BS



Formation de 5 mois
du 1/10/24 au 28/02/25
574h / centre & 105h / entreprise

CONTACTEZ-NOUS

09 81 37 97 01

IFCG Carrières

13 Avenue Jean Jaurès

33150 CENON



ENGAGÉS POUR L'ACCUEIL
DES PERSONNES HANDICAPÉES



IFCG CARRIERES CENON

2024



www.ifcg-carrieres.fr



Objectifs de la session de formation :

- Acquérir les connaissances et savoirs associés aux différentes activités du métier d'agent de propreté et d'hygiène
- Maîtriser l'ensemble des compétences professionnelles demandés par les professionnels par un apprentissage en centre et des stages en entreprise
- Valider sa formation par l'obtention du MCCP (Maîtrise des compétences Clés de la Propreté), du certification Prix, du certification SST et de l'Habilitation Electrique.

Programme pédagogique :

1. MAITRISE DES COMPETENCES CLES DE LA PROPRETE

Communication orale / Communication écrite / Lexique métier / Sécurité au travail

2. LES BASES DU NETTOYAGE

Produits / Matériels / Dosage / Environnement

3. HYGIENE ET SECURITE

4. TECHNIQUES MANUELLES DE NETTOYAGE

5. TECHNIQUES MECANISEES DE NETTOYAGE ET DE REMISE EN ETAT

6. RELATIONNEL ET APTITUDES DE SERVICES APPLIQUES A LA PROPRETE

7. NUMERIQUE ET PROPRETE

Certification PIX (référentiel de compétences)

8. SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL (SST)

9. AUTONOMIE ET MOBILITE

Se déplacer : en transports en commun en toute autonomie / en vélo / par voie piétonne

10. INSERTION DANS LA PROPRETE

Outils pour réussir / l'utilisation du numérique / visite entreprises

11. HABILITATION ELECTRIQUE BS



Rythme hebdo / Horaires :

35 heures hebdomadaire
en centre et en entreprise

Horaires du Centre :
9h00-12h30 et 13h30-17h00.



Equipements individuels obligatoires :

(blouse de travail et chaussures de sécurité)

Rémunération et statut des stagiaires :

Statut de stagiaire de la formation professionnelle rémunérée soit par France Travail (AREF), soit par la Région Nouvelle Aquitaine

Action de formation financée par :

